



iA SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INC.

Politique de développement durable

1. Introduction

A. Raison d'être

Le développement durable est un mode de développement qui s'efforce de répondre aux besoins du présent, sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs. À ce titre, il s'intègre dans les stratégies et réalisations de iA Société financière inc. et de ses filiales (ci-après appelées individuellement et collectivement « iA Groupe financier »).

En adoptant cette *Politique de développement durable* (ci-après la « Politique »), le Conseil d'administration de iA Société financière inc. exprime clairement l'engagement de iA Groupe financier à créer de la valeur économique et sociétale, ainsi que sa volonté de partager avec ses différentes parties prenantes ses objectifs et principes directeurs en matière de développement durable.

B. Objectifs

La présente Politique vise à atteindre les objectifs suivants :

- 1) Établir un cadre de référence en matière de développement durable, incluant la divulgation de l'information;
- 2) Définir clairement les principes directeurs qui encadrent la réflexion, la stratégie et les réalisations de iA Groupe financier en matière de développement durable;
- 3) Préciser les objectifs et les meilleures pratiques de développement durable à suivre, en tenant compte des activités et du contexte propre à iA Groupe financier.

C. Portée et application

La présente Politique s'applique à l'ensemble des activités de iA Groupe financier.

2. Rôles et responsabilités

La Politique de développement durable de iA Groupe financier relève de la Directrice des relations avec les investisseurs et affaires publiques. Elle est approuvée par le conseil d'administration suivant une recommandation du comité de gouvernance et d'éthique.

A. Comité de gouvernance et d'éthique

Ce comité du conseil d'administration est responsable de la supervision de l'encadrement du développement durable de iA Groupe financier et examine sa stratégie dans ce domaine. À cet effet, il est responsable de la révision de la Politique et d'en recommander l'approbation au conseil d'administration. De plus, il tient le conseil d'administration informé du statut du développement durable chez iA Groupe financier.

B. Service des relations avec les investisseurs et des affaires publiques

Le Service des relations avec les investisseurs et des affaires publiques est responsable de la mise en œuvre de la Politique au sein de iA Groupe financier et doit veiller à la pérennité et au progrès des réalisations de iA Groupe financier en matière de développement durable. Il est également responsable de diffuser ces réalisations, notamment au moyen des bilans annuels de développement durable.

C. Comité de direction en matière de développement durable

Ce comité, présidé par la directrice des Relations avec les investisseurs et des affaires publiques, est composé de membres de la direction des différents secteurs d'activité et services de iA Groupe financier. Il est responsable de la définition de la stratégie et de l'établissement d'objectifs en matière de développement durable de iA Groupe financier.

Plus précisément, son mandat prévoit de :

- Déterminer la stratégie, les objectifs et les cibles à atteindre en matière de développement durable;
- Établir les priorités et le rythme des progrès et faire des recommandations;
- Approuver les plans d'action pour la mise en œuvre de nouveaux projets;
- Faire le suivi des progrès;
- Attribuer les ressources adéquates pour l'atteinte des objectifs établis;
- Assurer la communication et la coordination.

D. Comité consultatif élargi

Ce comité est composé de plus d'une soixantaine de membres et regroupe des employés représentant différents secteurs d'activité et filiales de iA Groupe financier. Son mandat est consultatif et dynamise les différents axes d'intervention de iA Groupe financier en matière de développement durable. Il identifie et propose la mise en œuvre de nouveaux projets de développement durable, sectoriels et institutionnels.

3. Objectifs de développement durable

En accord avec sa raison d'être que ses clients soient en confiance et sécurisés par rapport à leur avenir, iA Groupe financier soutient le modèle des objectifs de développement durable (« ODD ») des Nations Unies, en se concentrant sur les objectifs suivants. Elle contribue à l'atteinte de ces objectifs en se dotant d'objectifs spécifiques à l'égard de ses clients, de ses employés, de la communauté et de l'environnement, en lien avec sa raison d'être, sa mission d'entreprise et ses valeurs, tout en étant intégrés à ses activités. L'établissement de cibles et de critères lui permet de mesurer et d'évaluer sa progression.

A. ODD N° #3 : bonne santé et bien-être

Cet ODD vise à donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et de promouvoir le bien-être à tous les âges.

Notre engagement :

- Offrir à nos clients des produits et services donnant accès à des services et soins de santé de qualité;
- Faire la promotion de saines habitudes de vie et du bien-être physique et mental auprès de nos clients, employés et communautés;
- Soutenir le mieux-être des individus et de la communauté par notre politique de dons et d'implication communautaire.

B. ODD No #8 : travail décent et croissance économique

Cet ODD vise à promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous.

Notre engagement :

- Offrir à nos clients des produits et services qui assurent leur bien-être financier en leur offrant des protections personnelles et des solutions d'investissement qui les aideront à atteindre leurs objectifs de vie;
- Être un employeur recherché pour une carrière stimulante en offrant à nos employés une stabilité d'emploi, des conditions de travail avantageuses, du soutien dans leur développement et l'opportunité d'utiliser leurs talents et de réaliser leur plein potentiel;
- Soutenir la croissance économique de nos communautés par nos pratiques d'approvisionnement et le choix de nous fournisseurs de services;
- Soutenir l'éducation, de même que l'insertion des personnes en situation de vulnérabilité dans la communauté, par notre politique de dons et d'implication communautaire.

C. ODD N° #10 : réduction des inégalités

Cet ODD vise à réduire les inégalités entre les pays et en leur sein.

Notre engagement :

- Favoriser une culture d'entreprise axée sur l'inclusion;
- Offrir une expérience employé positive partout dans l'entreprise ainsi qu'un milieu de travail qui prône la diversité et l'inclusion, quelque soit l'origine ethnique, la nationalité, la langue, les croyances religieuses, le genre, l'orientation sexuelle, l'âge, l'état civil, la situation familiale ou un handicap physique ou mental;
- Soutenir les communautés dans lesquelles nous œuvrons par notre politique de dons et d'implication communautaire.

D. ODD N° #11 : villes et communautés durables

Cet ODD vise à faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables.

Notre engagement :

- Mesurer et gérer la performance environnementale de notre portefeuille immobilier;
- Soutenir les modes de transport alternatifs, comme le covoiturage, le transport en commun et les transports actifs, auprès de nos employés et de la communauté;
- Mesurer et optimiser notre gestion des matières résiduelles;
- Favoriser des projets d'agriculture et d'apiculture urbaine sur nos propriétés, lorsqu'approprié.

E. ODD N° #13 : mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

Cet ODD vise à prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions.

Notre engagement :

- Devenir carboneutre en réduisant à la source de manière proactive notre empreinte carbone et en compensant les émissions résiduelles de gaz à effet de serre par l'achat de crédits carbone;
- Mesurer et gérer la performance environnementale de notre portefeuille immobilier;
- Intégrer les questions environnementales à nos processus décisionnels et d'analyse de nos investissements.

4. Principes directeurs

La présente Politique établit huit principes directeurs encadrant les stratégies et activités qui permettent à iA Groupe financier d'atteindre les objectifs de développement durable des Nations Unies qu'elle priorise, tels qu'ils sont décrits à la section 3 de la présente Politique.

A. Assurer le bien-être financier de nos clients

En lien avec la mission de iA Groupe financier, assurer le bien-être financier de nos clients en leur offrant des protections personnelles et des solutions d'investissement qui les aideront à atteindre leurs objectifs de vie. Pour ce faire, iA Groupe financier aspire à être la compagnie répondant le mieux aux attentes de ses clients, le tout en partenariat avec ses distributeurs.

B. Effectuer une gestion intégrée des risques

Gérer les risques inhérents à la conduite des affaires de iA Groupe financier afin de soutenir sa croissance et de préserver l'équilibre à long terme entre notre prise de risque et notre appétit et notre tolérance aux risques.

C. Suivre des normes élevées de gouvernance

Suivre les meilleures pratiques de gouvernance afin de favoriser la croissance de iA Groupe financier, d'accroître la valeur de ses actions et de maintenir la confiance de ses clients et investisseurs.

D. Contribuer activement à la communauté

Soutenir la communauté dans laquelle œuvre iA Groupe financier, par un engagement au sein de la communauté qui se veut le prolongement naturel de ses valeurs.

E. Gérer l'impact environnemental

Réduire l'empreinte environnementale de iA Groupe financier dans les domaines d'activités suivants : énergie, eau, gestion des matières, transports, environnement intérieur et extérieur.

F. Offrir un milieu de travail stimulant et axé sur la diversité et l'inclusion

Être l'employeur recherché pour une carrière stimulante et offrir une expérience employé positive partout dans l'entreprise ainsi qu'un milieu de travail qui prône la diversité et l'inclusion, sans égard à l'origine ethnique, la nationalité, la langue, les croyances religieuses, le genre, l'orientation sexuelle, l'âge, l'état civil, la situation familiale ou un handicap physique ou mental.

G. S'approvisionner de façon responsable

Communiquer clairement les principes et attentes de iA Groupe financier quant à la façon dont ses fournisseurs doivent faire affaire avec elle.

H. Intégrer les facteurs ESG dans les processus d'investissement

Considérer les risques et les opportunités liés aux facteurs environnementaux, à la responsabilité sociale et à la gouvernance (« facteurs ESG ») dans le processus des décisions d'investissement. Encourager également les entreprises et les autres gestionnaires d'actifs à adopter des pratiques d'investissement responsable pour améliorer la performance financière à long terme des entreprises.

5. Bilan de développement durable

iA Groupe financier met de l'avant des initiatives à caractère économique, environnemental, social et de gouvernance visant à favoriser une croissance durable. Afin de communiquer aux investisseurs ainsi qu'aux diverses parties prenantes les orientations et les réalisations de iA Groupe financier en la matière, un bilan de développement durable est publié chaque année.

Le cadre de référence du Sustainability Accounting Standards Board (« SASB ») guidera la divulgation contenue dans le bilan de développement durable à compter de 2020. Le cadre SASB dispose d'indicateurs et de cibles spécifiques pour plusieurs industries, dont celle de l'assurance.

6. Reddition de compte

La Directrice des relations avec les investisseurs et affaires publiques rend compte périodiquement au comité de gouvernance et d'éthique sur le respect de la Politique, les engagements pris pour l'année en matière de développement durable, sa progression à l'égard des cibles et indicateurs définis pour ses objectifs de développement durable et les moyens retenus pour y parvenir.

7. Révision

La présente Politique sera révisée tous les trois (3) ans ou lorsque les changements réglementaires ou l'évaluation des besoins de iA Groupe financier le requerront.